académie de Montpellier

Ecole maternelle Antoine GEOFFRE
13, rue de la chicane
34670 BAILLARGUES.

: 04 67 87 81 83 / 06 99 78 59 81
: ce.0341395g@ac-montpellier.fr

Baillargues, le 23 Octobre 2021

Objet : réunion du conseil d'école

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la date de la prochaine réunion du conseil d'école qui se tiendra le lundi 8 Novembre 2021 à 18 heures, à l'école maternelle A. Geoffre.

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe
- Règlement intérieur de l'école maternelle
- Résultats des élections, vote par correspondance
- Effectifs 2021
- Sécurité (parking, barrières dans la cour, PPMS et exercices)
- Projets pédagogiques de la maternelle pour cette année : thème de l'année, école éco citoyenne, musique, médiathèque, décloisonnement, bus d'éveil, Noël.
- Remplacement ATSEM

- **Questions diverses des associations de parents d'élèves**
- **GPE**
- Quelle utilisation pour l'espace « jardin » situé côté petit parc : aménagement / végétalisation ?

- La séparation de la cour en 2 espaces va-t-elle perdurer malgré le contexte sanitaire un peu plus favorable ?
- Des sorties sont-elles prévues durant année ?
- Remerciements à la mairie concernant l'aménagement du parking extérieur (marquage au sol) et renouvellement de la demande pour la mise en place d'arceaux vélos adultes
- Actions GPE :
- Remerciements pour la distribution de la plaquette de rentrée, organisation de la vente de sapins début décembre, organisation du marché aux puces d'hiver, tombola, renouvellement aux enseignantes et ATSEM de la proposition d'activité de décoration des pots par les élèves dans le cadre du marché aux fleurs programmé en avril

- **AIPE**

  - Question pour la mairie :

  Le brassage des élèves dans les cours de récréation des écoles élémentaires est désormais possible. Qu'en est-il pour l'école maternelle ? Les barrières vont-elles être enlevées ?

  Remerciement pour l'aménagement sécurisé du parking.

  De nombreux parents n'ont pas compris qu'il ne fallait pas qu'ils se garent jusqu'au bout de la place. Serait-il possible de rallonger la délimitation des places de parking devant pour que ça soit plus explicite ? Ou une communication via l'ENT pour expliquer serait-elle envisageable ?

  - Actions AIPE

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice
C. Chazalon Gautier